

Financité

Concilier finance et citoyenneté **magazine**

DANS CE NUMÉRO

LES NOUVELLES DE LA FINANCITÉ

p. 2 & 3 · Les actualités de la finance citoyenne

LE DOSSIER FINANCITÉ

p. 4 à 9 · DOSSIER Réchauffement climatique et investissement socialement responsable

Quelles sont les initiatives du milieu financier? quelle est sa responsabilité? Comment pouvons-nous l'influencer? Comment d'autres ont déjà commencé?

LES PARTENAIRES FINANCITÉ

p. 10 · Les guildes du 21^e siècle

MON ARGENT N'EST PAS TABOU

p. 11 · Les pionniers de la finance solidaire s'expriment

MA FINANCITÉ

p. 12 · Faites une action en or

p. 12 · Des idées pour les élections

p. 14 · La solidarité en bas de chez nous

LA TRIBUNE FINANCITÉ

p. 15 · Cherokee planétaire

p. 16 · Produits éthiques et solidaires: la liste complète

NUMÉRO 5 MARS
TRIMESTRIEL 2007

UNE PUBLICATION DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT: 6000 CHARLEROI

Épargnons le climat!

Le désastre du réchauffement climatique n'est pas seulement d'ordre environnemental, il est aussi social et économique! Au monde politique de se réveiller, d'urgence. Mais l'économie et la finance ne peuvent rester au balcon!

L'ancien chef économiste de la Banque mondiale, Nicholas Stern, a présenté au gouvernement britannique une étude révélant que le réchauffement climatique pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 7 000 milliards de dollars en l'absence de mesures réglementaires d'ici 10 ans (*The Economics of Climate Change*, octobre 2006). Le réchauffement climatique a donc une valeur sonnante et trébuchante! Certains, notamment dans le secteur financier, ont d'ailleurs bien compris que la protection de l'environnement, loin d'être un frein à la rentabilité, peut être une source de profit.

Pourtant, en dépit de l'existence de certaines initiatives intéressantes, un rapport européen a démontré, à travers sept études de cas, que le secteur financier n'assumait pas ses responsabilités en matière de changement climatique, de corruption, d'évasion fiscale, de pauvreté, d'exclusion sociale, de violation des droits humains et de dégradation de l'environnement. Il appelle les États européens et l'Union européenne à prendre des mesures législatives pour garantir que le secteur financier assume ses responsabilités et contribue à la création de sociétés durables (*A Big Deal: Corporate Social Responsibility and the Finance Sector in Europe*, décembre 2005).

Mais nous aussi, citoyens, pouvons réagir et forcer nos banquiers à mettre en place de nouvelles normes envi-



ronnementales dans leurs politiques de crédit et d'investissement! N'est-ce pas un groupe californien de défense de l'environnement, Rainforest Action Network, qui, par une campagne de dénonciation particulièrement efficace, a réussi à imposer à la plus grande banque du monde, Citigroup, de mener une politique environnementale ambitieuse et de privilégier le financement des énergies propres, renouvelables.

A nous d'interroger notre banque mais aussi choisir d'investir notre épargne dans des fonds éthiques veillant, notamment, au respect de critères environnementaux par les entreprises qu'ils financent.

Un dernier outil est celui de l'activisme actionnarial, qui consiste à exercer

utilement son droit de vote aux assemblées générales des entreprises dont on détient des parts. Prenons l'exemple du «Pinocchio de l'or noir», le géant pétrolier Exxon, connu pour avoir organisé une campagne de désinformation sur le changement climatique. En 2005, un projet de résolution déposé en assemblée générale d'Exxon demandait à l'entreprise de présenter des plans sur la manière dont elle pense contribuer à réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans les pays signataires du Protocole de Kyoto. Ce texte a reçu 28,3% de soutien, un soutien que la direction de l'entreprise ne peut désormais plus ignorer!

Bernard Bayot

26 c'est le nombre de communes devenues «Communes pour la Birmanie».

Bruxelles-Ville, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ixelles, Andenne, Remicourt, Rochefort, Mettet, Comblain-au-Pont, Dour, Alost, Schaerbeek, Huy, Gembloux, Zottegem, Nassogne, Gesves, Fléron, Anthisnes, Chaudfontaine, Baelen, Engis, Chastre, Nivelles, Dalhem, Watermael-Boitsfort, Gembloux sont des Communes pour la Birmanie.

Et la vôtre?

Interpellez votre bourgmestre et demandez-lui de faire pression sur la banque de son administration afin qu'elle cesse tout investissement en Birmanie* via www.financite.be.

(*) Les entreprises qui investissent en Birmanie, grâce aux financements que leur consentent les banques, soutiennent la dictature militaire et violent les droits de l'homme.



Le fonds Energie. Franc succès.

Les 100 000 obligations du Fonds Energie sont parties comme des petits pains entre le 12 et le 16 janvier dernier. Preuve, selon madame Van Weert, secrétaire d'Etat au développement durable, que, certes, les investisseurs étaient attirés par le rendement (3,92 %) et par l'incitant fiscal (5 % du montant souscrit avec un maximum de 270 euros) mais qu'en plus, l'économie d'énergie est un thème dont de plus en plus de monde se soucie. Ceux qui ont investi dans ce fonds ont cherché à rentabiliser leur argent tout en posant un geste fort en matière environnementale. Les 50 millions d'euros récoltés serviront à prêter de l'argent à faible taux pour des travaux de réduction énergétique (nouvelle chaudière, double vitrage, isolation du toit,...) ou même à préfinancer - grâce au mécanisme du tiers-investisseur - certains travaux d'économie d'énergie dans les habitations des personnes les plus défavorisées. Le fonds se rembourse alors grâce aux économies faites sur la facture d'énergie. Pour l'instant, le fonds doit encore conclure des contrats avec des entités locales pour que celles-ci puissent disposer de l'argent et le prêter à ceux qui en ont besoin.

En tant qu'investisseur, si j'investis aujourd'hui dans une centrale à charbon, je devrais me poser des questions. Dans les 40 prochaines années, cette centrale va rejeter des millions de tonnes de CO2. Est-ce vraiment ça que je veux ?

Sam van den plas - responsable du Programme Changement climatique au WWF-Belgique.

Voir page 5

Les écoles : nouvelles aires de jeux pour les banques ?

Le site www.lecompteestbon.be mis en ligne par ING a suscité en son temps l'indignation. Il propose aux élèves du 3^e degré de l'enseignement fondamental de visiter une agence ING afin d'y découvrir les services que la banque peut leur offrir et d'y recevoir un jeu et un kit pédagogique leur apprenant à gérer leur argent. Principe du jeu : réunir « le capital le plus élevé ». On pouvait rêver mieux comme approche dans l'apprentissage de la gestion de l'argent ! Force est de constater que 3 mois après que le CRIOC (Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs) a déposé une triple plainte (à la Communauté Française, à l'Inspection économique du Service public fédéral et à la Commission pour la protection de la vie privée), après, également la décision de la ministre Arena de mettre en place une nouvelle commission, destinée à faire respecter l'article 41 du Pacte scolaire de 1959, qui interdit les activités commerciales dans les écoles, le site Internet est toujours là.

Toutes les banques proposent à leurs (futurs) jeunes clients des sites Internet contenant une information et des services ciblés (concours, tickets de concert,...) mais elles doivent respecter les règles de conduite élaborées par le Conseil de la consommation. Il est interdit d'adresser de la publicité directement aux jeunes de moins de 12 ans. Ensuite il est rappelé, entre autres, qu'il ne faut pas tromper le jeune ou l'inciter à l'achat en abusant de sa crédulité ou de son inexpérience ; que l'autorité parentale doit être respectée ; que la publicité ne doit pas comporter de pornographie, de violence gratuite, d'incitation à la haine, ni porter atteinte à la dignité humaine....

On assiste clairement à un changement des mentalités. En 1991, l'énergie renouvelable était plutôt considérée comme quelque chose de farfelu, tandis qu'aujourd'hui, le renouvelable est réellement considéré comme l'alternative.

Michel Huart, secrétaire général de l'APERe

Voir page 8

Les salles de torture aussi ?

Que penser de la récente publicité radio pour le compte épargne Citibank ? Un tortionnaire, employé chez Citibank, torture une autre personne, vraisemblablement un collaborateur d'une banque concurrente, parce que celle-ci prétend que le taux d'intérêt de l'épargne de ses clients est de « presque » 4 %. On entend l'employé de Citibank lui plonger à plusieurs reprises la tête dans une bassine remplie d'eau pour lui faire avouer que ces taux ne sont pas aussi avantageux que ceux de Citibank. Deux questions se posent. D'une part, peut-on, rire de tout ? D'autre part, est-on obligé de faire appel à des instincts aussi vils lorsqu'il s'agit d'argent ?

Mohammed et les petits pots.

Quel est le lien entre une vache bangladaise, une multinationale française et un footballeur ? Réponse : la Grameen Danone Food, une fabrique de produits laitiers à prix très accessible qui est le fruit d'une « joint venture » (si l'on peut dire) entre la Grameen Bank de Mohammed Yunus, inventeur du microcrédit, et le groupe Danone, le tout inauguré par Zinédine Zidane, ambassadeur officiel de la marque. Outre la fabrication de produits de qualité bon marché, le but de cette usine est de stimuler une activité économique de proximité. Depuis l'élevage et l'agriculture jusqu'à la distribution, ce sont des travailleurs locaux qui s'investissent dans le projet en initiant une activité économique grâce à des microcrédits. Les bénéfices de l'entreprise seront réinvestis pour développer d'autres usines sur le même modèle dans le pays. D'après son PDG, l'avenir de Danone repose sur sa capacité à explorer et inventer de nouveaux business et de nouveaux types d'entreprises. De là à croire que les prochains pourcents de croissance de Danone reposent uniquement sur des usines dont l'intégralité des bénéfices sont réutilisés pour construire d'autres usines pour les plus démunis, sans que les actionnaires en récoltent le moindre dividende, cela semble quelque peu exagéré. Mais Danone persiste et signe. Le groupe a annoncé récemment la création d'un fonds *danone.communities*, qui soutiendra le développement d'entreprises à finalité sociale. Ce fonds servira dans un premier temps à accompagner le développement du projet Grameen Danone Food. Il financera ensuite d'autres projets innovants à travers le monde. Ce fonds pèsera à terme 50 à 100 millions d'euros dont 20 % financés par le groupe. Il sera ouvert à tous, actionnaires, employés et clients de Danone.



Gros coup de pub pour Danone lors de la rencontre entre Frank Riboud, son patron et Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006. © Mélanie Frey

Mon argent... Sans scrupules ? Nos communes bafouent involontairement les droits de l'homme.

Vous vous souvenez ? Voici un an, Actions Birmanie, Netwerk Vlaanderen et le Réseau Finance Alteratif se sont associés dans le cadre de la campagne « Commune pour la Birmanie ». Les trois organisations ont interpellé les 589 communes de Belgique pour qu'elles s'engagent en devenant « Communes pour la Birmanie ». Concrètement, il leur était demandé de signer une motion visant à nommer citoyenne d'honneur de leur commune Aung San Suu Kyi, leader de l'opposition birmane et prix Nobel de la paix assignée à résidence depuis 1991, mais il leur était demandé aussi de boycotter les produits birmans et d'interroger leurs banques

afin que l'argent qu'elles y avait déposé ne soit pas investi dans des sociétés actives en Birmanie. En décembre 2006, 26 communes avaient répondu à l'appel : Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ixelles, Andenne, Remicourt, Rochefort, Mettet, Comblain-au-Pont, Dour, Alost, Schaerbeek, Huy, Gembloux, Zottegem, Nassogne, Gesves, Fléron, Anthisnes, Chaudfontaine, Baelen, Engis, Chastre, Nivelles, Dalhem, Watermael-Boitsfort, Gembloux. Cette liste ne demande qu'à s'allonger. Si vous souhaitez que votre commune soit, elle aussi, vigilante quant à l'utilisation qui est faite de son (de votre) argent, vous pouvez l'interpeller via le site www.financite.be.



Ça passe par ma commune.

Que fait votre commune en matière de commerce équitable, de financement éthique, de coopération Nord-Sud ou encore en matière de démocratie participative ? Rien ? Quelques petites choses ? Vous l'ignorez ? La campagne *Ça Passe par ma commune*, initiée par un collectif d'ONG, a pour but de faire bouger les communes dans ces différents domaines. L'originalité de la campagne est qu'elle ne se contente pas d'interroger les différents bourgmestres sur ces points une fois pour toutes. Elle compte bien maintenir la pression pendant toute la législature. Après



Nouveau fonds éthique et solidaire.

La banque Triodos, la seule banque éthique en Belgique, vient de lancer sur le marché un nouveau fonds, *Triodos Values Pioneer Fund*. À côté de ses grands frères, *Triodos Values Fund European Bonds* et *Triodos Values International Equities*, ce nouveau fonds investit majoritairement dans des entreprises cotées en bourse, de petite ou moyenne taille (ce qu'on appelle les *small et mid-caps*) et dont l'activité est innovante dans les domaines du respect de la planète, de la protection du climat ou d'un style de vie sain. Comme tous les autres fonds de Triodos, celui-ci est non seulement éthique mais aussi solidaire puisque 1 % du montant souscrit est reversé à une association, au choix de l'investisseur. En surfant sur www.financite.be, vous pouvez souscrire à ce produit et désigner directement, parmi les 75 présentes, l'association que vous souhaitez soutenir.

Épargne-pension : éthique ou en toc ?

Els Van Weert, secrétaire d'Etat au Développement durable, a annoncé, fin décembre, que ceux qui choisiraient une épargne-pension éthique, bénéficieraient d'un avantage fiscal plus important. Nous qui espérons toujours plus de conscience de la part des citoyens, des entreprises et des pouvoirs politiques dans leurs rapports à l'argent ne pouvons que nous en réjouir. Néanmoins, sans beaucoup d'autres précisions à l'heure où nous clôturons ces pages, certains points posent encore questions. Les modalités concernant l'application d'un avantage fiscal n'ont pas encore été définies. Sera-t-il uniquement conditionné à la qualité éthique de l'épargne-pension ou sera-t-il ajouté à l'actuel, pour ceux qui feront le choix d'une épargne-pension éthique ? On ignore également quels critères seront employés pour définir cette épargne-pension. Dernièrement, Mme Van Weert disait vouloir exclure le secteur des armes mais il est probable que d'autres critères seront pris en considération. Rien n'est dit non plus sur

avoir interpellé les (futurs) élus politiques, des citoyens bénévoles vont maintenir un contact régulier avec leurs élus pour vérifier le respect des engagements pris. Un questionnaire envoyé à toutes les communes permettra de suivre l'évolution des gestes posés tout au long de la campagne et un rapport annuel sur chaque commune sera rédigé. Bientôt, vous pourrez suivre en direct toutes ces informations sur le site www.capassemacommune.be. Rendez-vous sur ce même site si vous souhaitez vous lancer dans ce grand engagement citoyen.

Séance d'information : créer, soutenir et financer un projet grâce à la coopérative.

Lorsqu'on veut mettre sur pied un projet, la coopérative peut s'avérer être une bonne option. Outre un mode de fonctionnement basé sur le principe de gérance démocratique, une activité au niveau local et une redistribution des bénéfices à ses membres, la coopérative offre aussi l'avantage, non négligeable, de pourvoir financer le projet grâce à l'appel public à l'épargne. Pour les particuliers, la coopérative constitue aussi un moyen d'investir de manière solidaire et de soutenir un projet particulier local en achetant des parts de coopérateurs. Pour vous informer sur cette question SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) et le Réseau Financement Alternatif s'associent et vous proposent une séance d'informations. Vous y apprendrez ce qu'est une coopérative, dans quelles conditions et comment la mettre en place, comment lancer un projet d'appel à l'épargne ainsi que, si vous êtes un particulier, quels sont les avantages à devenir actionnaire dans une coopérative.

Coopératives, nous voilà ! aura lieu le 7 juin 2007 de 17h30 à 19h30 au Café de Fiennes (gare du Midi).

Entrée libre mais réservation vivement souhaitée par fax (02/706 49 06), par téléphone (02/340 08 60) ou par courriel (info@rfa.be).

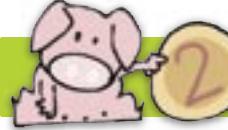
! Nous sommes tous conscients du fait que nos ressources sont limitées et que le changement climatique est dû aux émissions de CO2. Tout le monde est d'accord mais on se regarde et on se dit que passer aux énergies renouvelables, ce n'est pas rentable.

Michel Huart, secrétaire général de l'APERe

Voir page 8

Le financement des armes controversées définitivement out.

Parallèlement à l'interdiction de la secrétaire d'Etat Van Weert de voir figurer dans les fonds d'épargne-pension éthique notamment, tout fabricant d'armes, l'état se resserre autour des banques en matière d'investissement dans les armes antipersonnel et à sous-munition. Désormais, toute institution qui financera directement ou indirectement une entreprise qui fabrique, utilise ou détient de telles armes sera pénallement responsable. Son financement sera associé à du blanchiment d'argent ou du financement de terroristes. Mieux, pour parer à toute échappatoire, le Sénateur Maenhout prévoit une liste où seraient répertoriés non seulement les entreprises qui fabriquent, vendent, entreposent, utilisent ou transportent des mines antipersonnel ou des bombes à sous-munitions mais aussi les actionnaires à plus de 50 % de telles entreprises ou les organismes de placement collectif (les fonds d'investissement style SICAV) également détenteurs de plus de 50 % d'instruments financiers dans les entreprises incriminées. Il n'y a pas à dire, on avance...



Investir son argent dans des projets sociaux, c'est possible! Financité



Financité Inscrivez-vous à la Dépêche FINANCITÉ via www.financite.be.

LE CLIMAT, ON S'INVESTIT?



Le protocole de Kyoto: polluer ici, revendre ailleurs ?

Le protocole de Kyoto constitue un pas important dans la réduction des gaz à effets de serre. Pour la première fois, des pays ont pris des engagements pour réduire leurs émissions de CO2, mais pour améliorer l'environnement sans nuire à l'économie, le protocole a mis en place des solutions flexibles. Ce mariage de l'eau et du feu peut-il réussir ?

Pratiquement, le protocole de Kyoto alloue des quotas d'émission aux pays signataires. Pour faire simple, chaque pays a le droit d'émettre une quantité fixe de CO2⁽¹⁾ dans la période 2008-2012. Pour la Belgique, cela représente 135 millions de tonnes par an, une réduction de 7,5% par rapport à 1990.

Pour réaliser leur engagement, les pays ont le choix des instruments. Ils peuvent réduire effectivement leurs émissions ou avoir recours aux puits de carbone, des éléments, tels les océans et les forêts qui permettent de stocker le carbone sous ses différentes formes. Mais ils peuvent aussi utiliser les mécanismes de flexibilité. Ceux-ci ont été mis en place pour ne pas nuire au développement économique, tout en lui offrant une dimension durable. Toutefois, il est clairement stipulé que les actions domestiques doivent constituer une part significative de l'effort fourni. Le recours aux mécanismes flexibles vient donc en complément.



LES MÉCANISMES FLEXIBLES

La **Mise en Œuvre Conjointe** et le **Mécanisme de Développement Propre** consistent à mettre en œuvre des mesures de réduction d'émission dans un autre pays que le sien. Soit dans un pays développé, soit dans un pays dit en voie de développement. Ces deux mécanismes permettent au pays initiateur et investisseur du projet d'obtenir des crédits d'émission.

La firme anglaise Rolls Royce, par exemple, a conçu un projet permettant de produire de l'électricité à partir des cosses de riz en Thaïlande. L'électricité produite au moyen de cette biomasse permet ainsi d'éviter le rejet de 83 000 tonnes de CO2 en moyenne par an. Rolls Royce recevra un crédit d'émission équivalent aux réductions d'émission engendrées par le projet. Intérêt pour Rolls Royce ? Réaliser une réduction équivalente chez elle aurait été plus onéreux, de plus cela permettra à Rolls Royce de compenser l'éventuel dépassement de son quota d'émission sur le territoire national. Intérêt pour la Thaïlande ? Bénéficier d'un transfert de technologie et d'un impact environnemental positif.⁽²⁾

A côté de financements directs de mesure de réduction des émissions, les entreprises peuvent parfois trouver moins onéreux d'acheter des «droits de polluer». **L'échange des droits d'émission négociables** est le troisième mécanisme de flexibilité. A partir de 2008, ce marché qui fonctionnera comme n'importe quelle bourse aux matières premières, permettra l'achat/vente des permis d'émission entre les pays aux fins de remplir leurs engagements Kyoto. Pour s'y préparer, l'Union européenne a ouvert, au 1^{er} janvier 2005, au sein de l'Europe des 25 son propre marché domestique de quotas d'émission. Ce système organise l'échange des émissions entre les entreprises (Kyoto concerne les pays) issues des cinq secteurs industriels les plus polluants de l'Union européenne (électricité, fer et acier, verre, ciment, papier).

QUE PENSER DE CE MARCHÉ EUROPÉEN D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION ?

Dans son principe, ce système offre aux industriels un maximum de flexibilité et leur permet de réduire leurs émissions à un moindre coût, ce qui en soi est favorable et incite à la mise en œuvre d'un comportement climatique responsable, bénéfique pour tous et à tout point de vue à long terme.

Le prix des droits d'émission (les droits de polluer) a chuté de 11 à 1,30 € par tonne, ce qui n'incite en rien les entreprises à s'orienter davantage vers l'innovation et l'investissement en nouvelles technologies propres.

Néanmoins ce système d'échange a déjà montré certaines limites, et certaines actions ont déjà été envisagées afin de le rendre efficace.

Les entreprises se sont vues allouées un surplus de quotas d'émission de CO2 pour la période 2005-2007, ce qui a entraîné la chute des prix du carbone. Cette chute de prix, de 11 à 1,30 €⁽³⁾ par tonne, n'incite en rien les entreprises à s'orienter davantage vers l'innovation et l'investissement en nouvelles technologies propres.

Autre préoccupation, les quotas d'émission ont été alloués gratuitement aux entreprises. Ce système d'allocation leur a permis d'accumuler des bénéfices considérables, grâce, d'une part, à la vente de leur surplus de crédit mais grâce également, au fait que les entreprises répercutent le coût de la pollution sur le consommateur final, empochant ainsi un double pactole.

Troisièmement, il faudrait inclure dans ce système d'échange d'autres secteurs d'activités économiques, tel que le secteur de la chimie ou des transports par exemple, qui est l'un des plus grands responsables des rejets de CO2 dans l'atmosphère.

Terminons en soulignant la complexité de l'échéancier court terme de Kyoto 2008-2012. En effet, de par cet échéancier à l'heure actuelle, ce sont les projets à court terme et les plus rentables qui rencontrent l'intérêt des spéculateurs, au détriment de projets aux perspectives à plus long terme tel l'investissement dans les énergies renouvelables.

Malgré certaines lacunes, ce système permet des avancées intéressantes par le biais d'investissement dans la recherche de technologies plus propres, par le transfert de technologies et d'aides à la réduction d'émissions de CO2 dans les pays en voie de développement et en pleine phase de croissance économique. Cependant, ces mécanismes de flexibilité de Kyoto ne peuvent être qu'une aide complémentaire pour atteindre ses engagements et ne peuvent en aucun cas supplanter les actions domestiques à mettre en œuvre. Dans le cas contraire, il faudrait revoir drastiquement les mécanismes de flexibilité dans leur ensemble.

Alexandra Demoustiez

⁽¹⁾ Le principal gaz à effet de serre est le CO2. Mais d'autres gaz, le méthane par exemple, sont responsables du réchauffement climatique. Pour faciliter les comparaisons, tous les gaz sont convertis en équivalents CO2.
⁽²⁾ Regards économiques - Janvier 2005, N°27, *Le mécanisme pour un développement propre, ou comment faire d'une pierre deux coups.*
⁽³⁾ Prix au 16 février 2007.



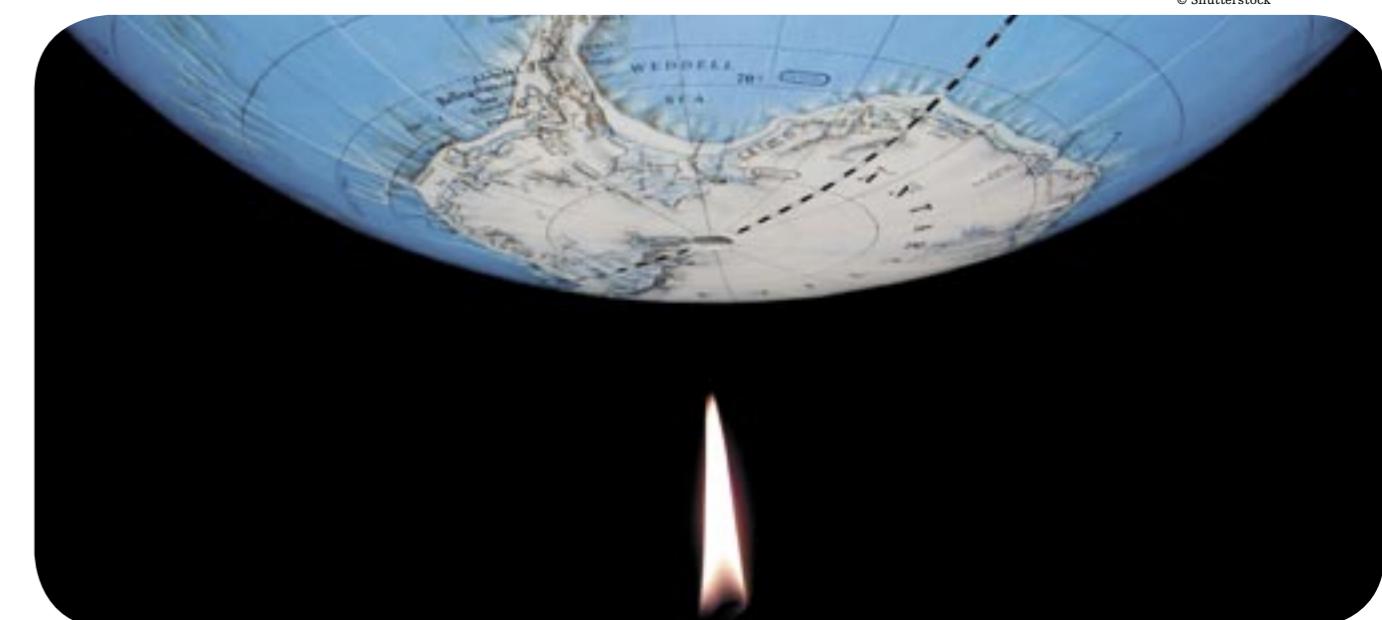
Climat: les apprentis sorciers de la Banque mondiale et du FMI

Le rapport de Stern quantifie le coût du réchauffement climatique: entre 5 et 20 % du PIB mondial si l'on ne change rien. Ce rapport, rédigé par l'ex-économiste en chef de la Banque mondiale, est un nouveau pas dans notre compréhension de l'urgence à réagir. Mais, chose étrange, bien que ce rapport constitue de manière implicite, une condamnation des politiques menées notamment par le FMI et la Banque mondiale, il ne permet en rien de déboucher sur une alternative au modèle productiviste et à la poursuite frénétique de croissance que ces deux organismes prônent. Ce sont en tous les cas les termes d'Eric Toussaint, dans un article⁽¹⁾ dont nous publions ici de larges extraits.

! L'argument selon lequel nos obligations morales à l'égard des générations futures exigent un traitement spécial des investissements environnementaux est stupide.

Lawrence Summers, économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale, 30 mai 1992.

© Shutterstock



RETOUR SUR LES POSITIONS DES DIRIGEANTS DE LA BANQUE MONDIALE

Alors que de nombreuses voix mettent en évidence depuis le début des années 1970 les dangers d'une croissance sans limite et d'un épouvoiement des ressources naturelles, les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI ont affirmé jusqu'il y a peu qu'il n'y avait aucun péril en la demeure.

(...) Dans une lettre adressée à l'hebdomadaire britannique *The Economist*, publiée le 30 mai 1992, Lawrence Summers, économiste en chef et vice-président de la Banque de 1991 à 1996 et par la suite secrétaire d'État au Trésor pendant la présidence de William Clinton, écrit qu'à son avis, même en parlant du scénario le plus pessimiste: «Brandir le spectre de nos petits-enfants appauvris si nous n'affrontons pas les problèmes globaux d'environnement est pure démagogie». Il ajoutait: «L'argument selon lequel nos obligations morales à l'égard des générations futures exigent un traitement spécial des investissements environnementaux est stupide».⁽²⁾

En complète contradiction avec les déclarations rassurantes de Lawrence Summers, Nicholas Stern affirme en 2006: «Le Rapport estime que si nous n'agissons pas, les coûts et les risques du changement climatique dans leur ensemble représenteront l'équivalent d'une perte d'au moins 5 % du PIB mondial chaque année, maintenant et pour toujours. Si on prend en compte un éventail plus large des risques et des impacts, les estimations des pertes pourraient atteindre jusqu'à 20 % du PIB ou plus». C'est un démenti cinglant mais tardif des déclarations de Lawrence Summers.

L'affirmation selon laquelle, d'ici 40 ans, de nouveaux développements technologiques auront permis des avancées dans la production et l'utilisation de l'énergie, est contredite par tous les résultats des recherches sur les réserves de pétrole. Depuis le début des années 1990, le volume des nouvelles découvertes de pétrole est inférieur à la progression de la consommation de pétrole.⁽³⁾ (...)

LE RAPPORT DE NICHOLAS STERN SUR LE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL

Nicholas Stern est très clair: les pays les moins industrialisés, bien que moins responsables que les autres du réchauffement climatique, seront les plus touchés: «Tous les pays seront touchés. Les plus vulnérables - les pays et populations les plus pauvres - souffriront plus tôt et davantage, même s'ils ont beaucoup moins contribué au changement climatique». Il ajoute, en complète contradiction avec

la philosophie des tenants de la mondialisation néolibérale, que: «Le changement climatique est le plus grand échec du marché que le monde ait jamais connu et il interact avec d'autres imperfections du marché». Ceci dit, Nicholas Stern ne propose pas du tout d'alternative au modèle productiviste et au marché capitaliste (...). Au contraire, il affirme que l'humanité peut être à la fois «verte» et «procroissance» («green and growth»). Il explique que le marché de la protection de l'environnement va offrir un nouveau créneau au privé pour faire des profits. Et pour couronner le tout, il explique qu'étant donné que les pays en voie de développement polluent moins que les pays industrialisés tout en souffrant davantage des effets du réchauffement, ils pourront vendre aux pays riches des droits de continuer à polluer. Avec les recettes engrangées par la vente de ces droits, ils pourront financer la réparation des dégâts causés à leur population.

(...) En fin de compte, les défenseurs du système actuel laissent croire qu'il est en mesure d'apporter une solution à un problème dont il est une des causes fondamentales, permettant ainsi sa propre perpétuation. Il est urgent de comprendre que la seule solution juste et durable passe justement par la remise en cause de ce système capitaliste productiviste, structurellement génératrice de dégâts environnementaux et d'inégalités galopantes.

Éric Toussaint (CADTM)

⁽¹⁾ Éric Toussaint est président du CADTM, le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde. Il a publié sur le site www.cadtm.org l'article dont sont issus ces lignes: *Le climat: les apprentis sorciers de la Banque mondiale et du FMI*.

⁽²⁾ « Summers on Sustainable Growth », lettre de Lawrence Summers à *The Economist*, 30 mai 1992.

⁽³⁾ In *Alternatives économiques*, n°239, septembre 2005

Malgré des politiques d'investissement néfastes pour le climat, la Banque mondiale et le FMI ne remettent pas en cause leur modèle.

Des campagnes pour lutter contre le réchauffement climatique

En décembre 2005, les Amis de la Terre France ont lancé la campagne **Banques françaises: épargnez le climat !** BNP-Paribas, le Crédit Agricole, la Société Générale ont reçu des centaines de cartes postales leur demandant de mesurer leurs émissions directes de CO2, de réduire leurs émissions indirectes de leur portefeuille d'investissement et de financer des projets d'énergies renouvelables.

Climat Savers Programs. En échange d'une publicité mondiale sur les efforts fournis par l'entreprise et les résultats qu'elle a obtenus par la maîtrise de ses émissions de gaz à effet de serre, le WWF lui propose une expertise technique pour l'aider à tenir ses engagements. Le but est de prouver que la croissance économique peut aller de paire avec une restriction drastique des émissions de CO2. Douze entreprises ont déjà signé cet engagement. Depuis qu'IBM s'est engagé, l'entreprise informatique a épargné 115 millions de dollars en coûts liés à l'énergie et a diminué de 1 208 millions de tonnes ses émissions, ce qui équivaut à 51 600 voitures retirées de la circulation.

L'empreinte écologique. Cette mesure s'exprime en hectares et calcule la surface qui vous est nécessaire pour produire ce que vous consommez et absorber ce que vous rejetez. Un Américain a besoin de 9,7 ha, un Belge de 6,7 ha et un indien de 0,7 ha. Le WWF vous propose de calculer votre empreinte et vous donne des trucs pour la diminuer (www.wwf-footprint.be).





Le billet vert... pâle

Le réchauffement climatique est l'affaire de tous. Chacun d'entre nous peut, par une multitude de gestes quotidiens, lutter contre le gaspillage énergétique. À côté de certains secteurs d'activités industrielles, responsables pour une partie importante du rejet des émissions de CO₂, le secteur bancaire, bien que peu polluant, porte pourtant une responsabilité énorme dans le réchauffement climatique, de par les prêts qu'il octroie à certaines sociétés.

Traditionnellement perçue par les investisseurs comme un frein à la rentabilité, la protection de l'environnement est désormais envisagée par les plus éclairés d'entre eux comme une source de profit et de rentabilité.

TABLEAU NOIR... ET VERT !

Le tableau n'est pourtant pas totalement noir. De-ci de-là, certaines banques assument leur responsabilité environnementale et mettent en place de bonnes pratiques – malheureusement encore trop isolées, mais néanmoins bien réelles.

HSBC, un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde, fut la première banque en 2005 à parvenir à un bilan carbone neutre pour ses émissions directes, en les réduisant de 10 % et en compensant le reste par l'achat d'électricité verte et de permis d'émissions.

Toujours aux États-Unis, Bank of America a pris l'engagement de comptabiliser puis de réduire de 7 % les émissions indirectes de gaz à effet de serre de son portefeuille d'investissement



«énergie», tandis que JPMorgan Chase a adopté en 2005 une politique qui demandera à ses clients de mesurer et de publier leurs émissions et d'adopter des plans de réduction de ces émissions.

Comment expliquer ce tableau contrasté où l'on retrouve, côté à côté, les meilleurs comme les pires exemples? Deux acteurs contribuent sans conteste à l'élosion d'initiatives positives: les ONG et les investisseurs.

GRÂCE AUX ONG...

A force de persévérance, de négociations, Rainforest Action Network (RAN), une organisation écologique a fini par faire plier trois mammouths du marché de la finance: la Bank of America, JP Morgan Chase et Citigroup. Face aux pressions médiatiques, ces trois institutions financières ont finalement cédé, percevant un gain plus élevé – grâce à la publicité gratuite – en refusant de consentir des prêts à des industries polluantes (voir encadré).

...ET AUX INVESTISSEURS.

Traditionnellement perçue par les investisseurs comme un frein à la rentabilité, la protection de l'environnement, est désormais envisagée par les plus éclairés d'entre eux comme une source de profit et de rentabilité. Et ils le font savoir au travers de l'activisme actionnarial. En se rassemblant et en exerçant leur droit de vote aux assemblées générales annuelles des entreprises cotées dont ils détiennent des parts, les actionnaires utilisent un levier puissant pour améliorer le comportement éthique, social et/ou environnemental des entreprises.

Dès 2004, 8,8 % des votes en assemblée générale d'Exxon – représentant 475 millions d'actions – se sont déterminés en faveur d'un projet de la résolution qui demandait à Exxon d'expliquer, entre autres, sur les différences marquantes entre la position de l'entreprise et celle du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le changement climatique⁽²⁾. En 2005,

Bernard Bayot

(1) *A Big Deal: Corporate Social Responsibility and the Finance Sector in Europe*, décembre 2005, www.amisdelaterrre.org/IMG/pdf/a_big_deal_-uk_ngos_dec_05.pdf

(2) Pour rappel, le rapport de 2001 du corps d'experts chargé, à l'échelle internationale, de la recherche sur le changement (le Giec) a conclu, que le réchauffement climatique mondial observé au cours des cinquante dernières années était pour sa majeure partie dû à l'activité humaine. Exxon quant à lui, premier groupe pétrolier mondial, a organisé et financé, une campagne de désinformation en distribuant près de 16 millions de dollars entre 1998 et 2005 à un réseau composé d'une quarantaine de think tanks et de lobbyistes (Union of Concerned Scientists, Smoke, Mirrors & Hot Air, How ExxonMobil Uses Big Tobacco's Tactics to Manufacture Uncertainty on Climate Science, January 2007).

Le pot de fer contre le pot de terre

En 2000, Rainforest Action Network (RAN), un groupe californien de défense de l'environnement, a demandé à Citigroup, la plus grande banque du monde, d'adopter une politique de prêt prenant en compte les critères environnementaux. La société a tout d'abord refusé et les activistes ont dénoncé l'attitude de la banque. Ainsi, par exemple, le 13 novembre 2002, par le biais d'une annonce occupant une page entière du New York Times, RAN dénonçait le fait que Citigroup octroyait des prêts à des entreprises dont les activités ont d'importants impacts environnementaux. Citigroup était entre autres associé au projet péruvien d'exploitation du gisement gazeux de Camisea, à l'oléoduc équatorien Crudos Pesados, à la centrale électrique thaïlandaise Ratchaburi, au gisement pétrolier Gobe en Papouasie Nouvelle-Guinée, à la coupe d'anciens séquoias en Californie, au pipeline Tchad - Cameroun, etc.

RAN, estimait qu'en sa qualité de plus grande banque du monde, Citigroup avait le pouvoir et la responsabilité de mettre en place de

nouvelles normes environnementales pour les institutions financières. L'organisation écologique lui demandait en conséquence de mettre fin aux investissements destructeurs dans les combustibles fossiles et la déforestation et de privilégier le financement des énergies propres, renouvelables. Après plus de trois ans de protestations, Citigroup a finalement reconnu qu'il serait plus coûteux que profitable d'accorder des prêts à des industries polluantes, alors que leur refuser un prêt constituerait une bonne publicité, gratuite.

Une fois que Citigroup eut cédé, sa relation antagoniste avec le RAN s'est transformée en une collaboration destinée à assurer le respect de ces nouveaux standards - un partenariat qui a apporté encore davantage de publicité gratuite à cette société. Pendant ce temps, le RAN a tranquillement rédigé une lettre aux dirigeants de Bank of America leur demandant d'adopter une politique similaire. Bank of America, ayant pu constater le désordre que des militants déterminés pouvaient causer en s'attachant aux portes des banques, a vite réalisé qu'il était préférable de rejoindre les rangs des banques écologiquement respectables. Après la capitulation de Bank of America, JP Morgan Chase est devenu la cible suivante et n'a pas tardé à suivre l'exemple de la concurrence.

Aujourd'hui, cependant, il semble que Citigroup n'a pas tout à fait tenu ses promesses. Le groupe financier réfléchit à investir dans un nouveau projet de construction de onze centrales à charbon au Texas. RAN a recommencé son battage médiatique depuis le début de cette année.



© Shutterstock



Les fonds verts

Effet de mode ou véritable plus-value environnementale ?

ment les entreprises dont le comportement social et environnemental sera le meilleur⁽¹⁾. Ils investiront dans des entreprises qui limitent drastiquement leurs émissions de CO₂, dans les banques qui mènent une politique d'investissement responsable, dans les firmes de production de voitures qui construisent des véhicules propres ou, même, dans les compagnies pétrolières les moins polluantes.

Le investisseur pourra faire un pas de plus dans la lutte contre le réchauffement climatique en achetant des fonds verts. Ceux-là investissent uniquement dans le secteur des énergies renouvelables ou dans des entreprises d'autres secteurs dont les activités sont particulièrement innovantes en matière environnementale malgré tout responsable. Attention, toutefois.

Tout ce qui brille n'est pas or. Certains fonds «non éthiques» investissent en partie dans le secteur des énergies renouvelables et compensent le risque par l'investissement dans d'autres entreprises en ne tenant compte que de critères financiers. On risque alors de perdre, d'un côté, tout l'avantage environnemental gagné de l'autre.

Sur le plan strictement environnemental, est-ce que cela «marche» vraiment? Il faut croire que oui. Il existe d'ailleurs maintenant une mesure objective pour calculer le rendement environnemental de ce type d'investissement. La société de gestion financière britannique Henderson a demandé à la société spécialisée Trucost de mesurer les émissions de CO₂ des sociétés détenues par l'un de ses fonds ISR. Verdict? Ces émissions étaient, en 2005, de 43 % inférieures à celles des entreprises qui composent l'indice MSCI World.⁽³⁾

Laurence Roland

(1) Suivant la rigueur des critères sociaux et environnementaux, certaines activités sont naturellement exclues des fonds ISR.

(2) Renouvelé N°19 - 1^{er} trimestre 2007

(3) The Future is Low Carbon, juin 2006, http://www.henderson.com/global_includes/pdf/sri/TheFuture-LowCarbon.pdf

→ LE DOSSIER FINANCITÉ

De la coopérative à la cogénération: le bois énergie

Il y a plus de vingt ans, l'Université catholique de Louvain réfléchissait à des systèmes de production d'énergie à partir de combustibles biomasses, tel que le bois. La société Xylowatt est née de ces cogitations. Cette entreprise promeut le développement durable tant par son activité que par les valeurs qu'elle véhicule.

Dans certaines de nos contrées, l'industrie du bois est fort présente. Les déchets qui résultent de la transformation de cette matière première, les sciures par exemple, forment chaque jour des montagnes qui ne sont pas toujours exploitées sur place et sont transportées à des dizaines de kilomètres par camion. Xylowatt installe des centrales de cogénération directement à la source. Ces centrales permettent de gazéifier le bois et de le transformer en électricité et en chaleur. Les énergies ainsi obtenues peuvent directement être utilisées par les industries, les ménages ou les collectivités de la région. Gedinne par exemple, petit village des Ardennes, a acquis une centrale qui permettra de valoriser les déchets de ses forêts et de couvrir les besoins électriques de trois cents ménages.



Xylowatt tout en valorisant des énergies biomasses, permet par son activité de créer des emplois localement.
© XYLOWATT&SECO-BOIS

L'activité de Xylowatt est avant tout économique. Spin-off de l'Université de Louvain, elle a été créée dans le but d'industrialiser les résultats de sa recherche. Mais son activité la place au cœur des problématiques environnementales auxquelles la société apporte sa contribution. À travers les différentes centrales mises en place, la puissance électrique totale installée par Xylowatt en Belgique est de 1,5 MW. D'ici 2010, la société espère atteindre les 50 MW. Cette puissance permettra de remplacer chaque année la consommation de 55 millions de litres de pétrole, évitant ainsi de rejeter dans l'atmosphère environ 250 000 tonnes de CO₂.

Le financement et la gestion de Xylowatt s'inscrivent dans cette démarche de développement durable. Dès sa création, ses fondateurs se sont regroupés au sein d'Energethics, qui s'inscrit directement dans le cadre du développement durable, elle s'est installée en région carolorégienne dans un ancien hall industriel qu'elle a réhabilité. La société a créé, en trois ans, vingt-huit emplois, notamment des ingénieurs et des électromécaniciens. Elle continue de recruter. Le personnel a accès aux bénéfices et reçoit des warrants qui lui permettent de devenir actionnaires.

Depuis la création de Xylowatt, Energethics a investi 1 250 000 € dans les parts de Xylowatt. En détenant aujourd'hui 40 % du capital et 47 % des droits de vote au sein de l'actionariat, il est ainsi l'actionnaire de référence. Cette coopérative énergétique qui affiche des valeurs éthiques et sociales fortes a bénéficié du soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Fondation pour les Générations Futures.

Paul Masson et Laurence Roland

Les Guildes existent encore au 21st siècle?
Réponse page 10

CREDAL
Place de l'Université, 16
1348 Louvain-la-Neuve
Prendre des parts de coopérateurs?
Téléphone au 010/48 33 50
Infos sur www.credal.be

Si vous optez pour des «parts entrepreneurs», vous pouvez choisir de les affecter à un projet spécifique, tel Energethics; la coopérative qui investit dans Xylowatt. Les parts de coopérateur entrepreneur sont destinées à des projets originaux qui présentent un potentiel de développement important et donc aussi un risque important. Les coopérateurs entrepreneurs acceptent de couvrir une partie du risque sur le projet.

une coopérative d'investissement dont le but est le développement d'activités économiquement rentables, écologiquement souhaitables et socialement favorables dans le domaine des énergies renouvelables. Les principes de la coopérative sont mis en œuvre très concrètement au sein de Xylowatt. A côté de sa production qui s'inscrit directement dans le cadre du développement durable, elle s'est installée en région carolorégienne dans un ancien hall industriel qu'elle a réhabilité. La société a créé, en trois ans, vingt-huit emplois, notamment des ingénieurs et des électromécaniciens. Elle continue de recruter. Le personnel a accès aux bénéfices et reçoit des warrants qui lui permettent de devenir actionnaires.

Depuis la création de Xylowatt, Energethics a investi 1 250 000 € dans les parts de Xylowatt. En détenant aujourd'hui 40 % du capital et 47 % des droits de vote au sein de l'actionariat, il est ainsi l'actionnaire de référence. Cette coopérative énergétique qui affiche des valeurs éthiques et sociales fortes a bénéficié du soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Fondation pour les Générations Futures.





L'APERe, enfin écoutée.

L'APERe (l'Association pour la promotion des énergies renouvelables) travaille depuis 1991 pour le développement des énergies renouvelables dans un contexte d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'évolution soutenable des activités humaines. En 16 ans, les énergies renouvelables sont passées du statut d'idée farfelue à idée « à considérer très sérieusement ». Entretien avec Michel Huart, secrétaire général de l'APERe.

FINANCITÉ : Pendant une certaine période, nous avons cru que les ressources énergétiques étaient disponibles en quantité illimitée. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui ?

L'économie peut-elle être plurielle ?
Réponse page 12

Michel Huart : Aujourd'hui, on assiste à une double prise de conscience. Le film d'Al Gore montre le lien qui existe entre le réchauffement climatique et nos émissions de CO2. Les gens se rendent compte que le fait de consommer des énergies fossiles a un impact sur le climat, qu'on a mis en route quelque chose dont les effets sur notre société seront conséquents. L'autre message, c'est que les ressources que l'on utilise sont limitées. La disponibilité énergétique que l'on connaît aujourd'hui ne va pas durer.

FINANCITÉ : La solution réside-t-elle dans l'utilisation des énergies renouvelables ?

M.H. : Les énergies renouvelables ne vont pas remplacer les énergies fossiles avec les niveaux de consommations que nous connais-

sons aujourd'hui, mais leur utilisation sera de plus en plus importante. C'est la seule solution sur le long terme. Demain, on fonctionnera avec 100 % d'énergies renouvelables mais on n'aura peut-être pas ce service énergétique au même prix. Cet équilibre va changer.

FINANCITÉ : Est-ce qu'aujourd'hui, le collectif est prêt à investir dans les énergies renouvelables, comme il l'a fait pour l'énergie nucléaire ? Le gouvernement donne parfois une impression de bonne conscience de façade ?

M.H. : Ce que je veux dire c'est qu'il y a suffisamment de ressources renouvelables pour couvrir l'ensemble de nos besoins actuels mais que ceci implique d'investir dans une nouvelle manière de gérer l'énergie en créant des réseaux de chaleur locaux pour mieux valoriser la biomasse – là où se trouve la source renouvelable – ainsi que dans un meilleur échange entre les réseaux électriques des États (par exemple sur le plan européen).

FINANCITÉ : Quels sont les éléments qui empêchent ce genre de solution de se développer ? Leur coût ?

M.H. : Il est tout à fait possible de couvrir nos besoins avec des énergies renouvelables mais cela nécessite la mise en place de nouvelles infrastructures. Pour l'énergie nucléaire, on a investi beaucoup d'argent dans la recherche et dans la mise en place des centrales et des lignes à haute tension. Aujourd'hui, l'énergie nucléaire n'est, comparativement, pas chère car d'une part, bon nombre d'investissements et de recherches ont été prises en charge par le collectif et d'autre part, les infrastructures sont amorties.

FINANCITÉ : Est-ce qu'aujourd'hui, le collectif est prêt à investir dans les énergies renouvelables, comme il l'a fait pour l'énergie nucléaire ? Le gouvernement donne parfois une impression de bonne conscience de façade ?

M.H. : Oui, en voici un exemple très clair. Récemment, Monsieur Manuel Barroso, président de la Commission européenne, a annoncé au nom de l'Union européenne que 20 % de l'énergie consommée proviendrait des sources d'énergies renouvelables en 2020. Parallèlement, cette même Commission établissait la répartition budgétaire de son programme de recherche en matière d'énergie. Deux tiers du budget sont alloués au nucléaire. Sur le tiers

restant, la moitié seulement sera peut-être consacrée au renouvelable, sachant que l'autre moitié ira probablement à la séquestration du carbone des centrales à charbon. Oui, en effet, on peut dire qu'il y a un discours des politiques et puis... des décisions contradictoires.

FINANCITÉ : S'il n'existe pas encore de solution généralisée, les particuliers, quant à eux, peuvent prendre certaines mesures en matière d'énergie renouvelable.



M.H. : Après avoir investi dans une maison à faible consommation énergétique, le particulier peut installer un chauffe-eau solaire, acheter de l'électricité verte. Il peut aussi s'équiper d'une chaudière à bois automatique, éventuellement installer une pompe à chaleur. Il existe toute une série d'équipements à la disposition des particuliers.

FINANCITÉ : Vous parlez d'investir dans une maison à faible consommation ou d'installer des équipements qui utilisent les énergies renouvelables mais, pour bon nombre de particuliers, ces aménagements, surtout en rénovation, sont chers.

M.H. : Une maison implique des dépenses pour la chauffer, aujourd'hui, comme dans vingt ans. La logique d'un financier est de récupérer son investissement dans les trois ou quatre ans. Celle de celui qui achète ou vit dans une maison est de récupérer son investissement le temps qu'il y vivra, voire le temps que ses enfants vont y vivre. Il faut alors réfléchir l'investissement sur une échéance de temps plus longue. Tout calcul sur plus de 10 ans montre que l'investissement en termes d'isolation ou d'énergie renouvelable est la solution la moins chère. Mais cette solution implique un investissement de départ comme si, par exemple avec un chauffe-eau solaire, vous achetiez vingt ans d'eau chaude en une fois. Si vous disposez de

liquidités, il n'y a pas à hésiter. Si vous ne les avez pas, il existe des outils, comme le crédit hypothécaire. Vous devez intégrer les 4 % du prêt dans votre calcul. Vous vous rendrez alors compte que cela reste la solution la plus intéressante. En plus, les primes régionales et la réduction d'impôt fédérale, vous aident également à réduire votre investissement de départ.

Aujourd'hui, l'énergie la moins chère est celle que l'on vous fournit mais la situation va changer. Vous pouvez attendre un moment où ce sera plus intéressant ou alors, vous prenez une attitude avant-gardiste et vous accompagnez ce besoin de changement.

Propos recueillis par Laurence Roland

APERe est une ASBL. Elle a été créée en 1991. L'objectif principal de l'association est la promotion des énergies renouvelables, dans un contexte d'utilisation rationnelle de l'énergie. Son rôle est d'informer, sensibiliser et conseiller sur la manière de produire l'énergie renouvelable et de la consommer. Pour toute information, consultez la documentation et l'agenda des conférences sur le site Internet www.apere.org. L'association édite aussi la revue trimestrielle Renouvelée. En vous y abonnant, vous nous informez tout en soutenant les activités de l'APERe (demandez le formulaire d'abonnement à renouvellee@apere.org).

Nature & Progrès construit en bois et en paille

Un manque de place criant a conduit Nature & Progrès à envisager, voici près de deux ans, une extension de son bâtiment. Notre Conseil d'administration souhaitait aboutir ainsi à une réalisation conforme tant aux besoins qu'aux objectifs de fond de notre association : être un modèle sur le plan de l'efficacité énergétique et inclure une indispensable vulgarisation des concepts et des techniques de la construction éco-biologique qui allient économie d'énergie, respect de l'environnement et santé de l'homme.

Notre bâtiment s'efforcera d'être le meilleur compromis possible entre l'approche bioclimatique et l'approche « passive ».

Un groupe de pilotage fut mis sur pied, dans le courant de l'année 2004, afin de guider le projet. Un axe de travail prioritaire s'est immédiatement dégagé : le coût élevé du pétrole et les conséquences du réchauffement climatique imposent désormais la recherche de l'efficacité énergétique maximale des bâtiments. Celle-ci ne peut toutefois plus faire l'économie d'une approche globale : faire l'apologie de l'isolation, par exemple, sans tenir compte de la nature de l'isolant, débouche vite sur un bilan environnemental décevant car la plupart des isolants courants demandent une très grande quantité d'énergie pour leur seule fabrication.

LE CHOIX DES BALLOTS DE PAILLE

Pour réduire les « énergies grises » à leur plus simple expression, nous avons rapidement opté pour des techniques utilisant exclusi-

Le nouveau bâtiment de Nature & Progrès a coûté moitié moins cher qu'une construction classique. Il est en plus totalement écologique, tant sur le plan de l'économie d'énergie que des matériaux utilisés.



sivement des matériaux locaux et peu transformés : bois, terre, paille et chaux.

Le choix des ballots de paille peut surprendre. On trouve bien, dans nos pays, des maisons traditionnelles à ossature bois – colombages – dont le remplissage était assuré par du torchis, c'est-à-dire de la paille mélangée à la terre. La construction en bottes de paille, par contre, dut attendre l'apparition des bottelleuses, et donc la mécanisation de nos exploitations agricoles : les plus anciennes réalisations datent, en gros, d'une centaine d'années...

Mais un simple empilement de ballots de paille n'aurait, bien sûr, aucun sens sans un choix judicieux des enduits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Si la paille est un isolant capable de contenir de l'air immobile et sec qui est, en réalité, le véritable isolant, il est indispensable d'enduire les ballots d'un matériau étanche à l'air mais « perspirant » pour laisser sortir l'éventuelle vapeur d'eau accidentellement présente dans les parois.

Pour l'extérieur des murs, nous avons donc choisi la chaux. Il s'agit de chaux naturelle, exclusivement, aérienne ou hydraulique. L'ensemble du travail fut réalisé par une Entreprise de Formation par le Travail, l'EFT

Nature & Progrès Belgique a pour objectif de promouvoir l'agriculture, le jardinage biologique, la bioconstruction et les démarches de vie respectueuses de l'environnement. L'association rassemble aujourd'hui plus de 5 500 membres, consommateurs, agriculteurs, transformateurs et revendeurs actifs dans la mouvance de l'agriculture biologique. Vous pouvez vous aussi – si vous le désirez – apporter une aide précieuse à notre association. Pour toute information sur cette formule d'aide, vous pouvez contacter Mme Josiane Gaudisseur au 081/32 30 59.

est parfaitement adapté pour des logements sociaux, par exemple.

Nous avons tablé, dans un premier temps, sur les dons de nos membres. Mais il n'est évidemment pas possible de prendre en charge un tel budget par ce seul moyen. Nous avons donc finalement souscrit à la proposition de financement que nous faisait CRÉDAL, en vertu également de la proximité de son projet avec celui de notre association.

Enfin, nous avons élaboré quelques formules qui permettent, en toute légalité, à toute personne sympathisante de nous faire un prêt. Nous calculerons les intérêts sur l'indice des prix et les quelques pourcents gagnés par rapport au taux proposé par les banques nous feront économiser des sommes considérables.

Céline Van Rompaye & Dominique Parizel

⁽¹⁾ L'énergie grise est la quantité d'énergie nécessaire à la production et à la fabrication des matériaux ou des produits industriels (l'énergie dépensée pour fabriquer, emballer, transporter, distribuer, recycler le produit en question).

Nature & Progrès est membre du Réseau Financement Alternatif. En souscrivant un produit solidaire via www.financite.be, vous pouvez soutenir cette association.

Au four, au moulin et au chaud

Pendant que les grands de ce monde réfléchissent aux moyens de réduire l'effet du réchauffement climatique, sans pour autant nuire à l'économie mondiale, d'autres tentent de sortir leurs semblables de l'exclusion et de leur rendre un travail. À mille lieues des congrès internationaux, ils développent des projets où l'homme est au centre des préoccupations sociales, environnementales et économiques.

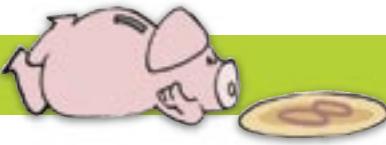


Au Four et au Moulin, comme toutes les entreprises d'EFT, a comme objectif de remettre des gens au travail en leur fournissant un accompagnement social. Il trouvait en plus normal, pour rendre leur démarche complète et cohérente, de prendre en compte un autre pan de notre société : l'environnemental. Les fours à pain prenaient déjà en compte la dimension écologique, étant alimentés en bûches de bois compressé. Mais jusqu'à présent, la chaleur des fours était perdue pour tous. L'entreprise cherchait donc à valoriser cette énergie et à la récupérer, par exemple, pour chauffer l'eau des ateliers.

Au Four et au Moulin a répondu à l'appel à projet de SAW-B⁽¹⁾ (*L'économie sociale à l'énergie*) et a été sélectionné. La première phase permettra de réaliser un audit grâce auquel ils pourront définir le meilleur choix énergétique pour le recyclage de cette chaleur. Ce nouveau projet environnemental trouve tout à fait sa place dans les activités d'Au Four et au Moulin puisqu'il servira à former les stagiaires à l'éducation citoyenne et leur permettra de mieux les sensibiliser aux questions environnementales. L'entreprise s'est d'ailleurs engagée à mettre une personne à disposition pour la former. Elle sera un « guide énergie » responsable de la mise en place et de la gestion du projet.

L. R.

⁽¹⁾ Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, SAW-B est une fédération d'entreprises d'économie sociale.



Guildes des commerçants pour un développement durable et solidaire

En 2003 naissait, à l'initiative d'une association liégeoise de consommateurs attentifs (« ainsi fonds font fond »), la Guilde pour un développement durable et solidaire en pays de Liège. Grâce au soutien de CERA, SAW-B développe aujourd'hui ce concept à Bruxelles et en Wallonie. Ces Guildes rassemblent localement des associations, sociétés ou indépendants qui ont choisi de développer une activité commerciale centrée sur des valeurs communes : solidarité, respect de l'homme et de l'environnement.

La Belgique francophone regorge de projets économiques novateurs. Au quotidien, de nombreux entrepreneurs développent des activités économiques qui petit à petit tissent une nouvelle façon de pratiquer l'économie. En rassemblant localement ces acteurs du commerce équitable, des filières centrées sur le respect de l'environnement et les entrepreneurs d'économie sociale, SAW-B relève le défi de construire avec eux une communication grand public qui met en valeur ces richesses. L'économie sociale n'est pas un cénacle étroit mais plutôt une dynamique qui progresse par cercles successifs et qui vise à s'étendre. Le développement des Guildes entend y contribuer et bien rallier de nouveaux acteurs qui « font de l'économie autrement ».

Partager les pages d'un même guide constitue une première étape. Les commerçants qui font le choix d'adhérer à la Guilde veulent en dessiner une seconde, plus dynamique, en se renforçant les uns les autres par des collaborations concrètes comme la participation ou l'organisation d'événements locaux de promotion de leur engagement au service du développement durable et solidaire.

Le site Internet www.lagilde.be permet également d'obtenir l'ensemble de l'information sur chacune des Guildes ainsi que l'agenda des événements s'y référant.

Eric Dewaele

PLUSIEURS ENTREPRISES, MEMBRES DE LA GUILDE, TÉMOIGNENT DE LEUR ENGAGEMENT AU SEIN DE LA GUILDE.



Vino Mundo, du vin équitable vendu via Internet



Cannelle, traiteur à finalité sociale à Schaerbeek



Votre Marché vert, produits bio et issus des circuits courts

Vincent De Coninck est le fondateur de Vino Mundo, une société qui importe et commercialise du vin via Internet. Le webshop est spécialisé dans les vins biologiques, biodynamiques et issus du commerce équitable ; des vins de qualité qui respectent l'homme et l'environnement.

« Le développement des Guildes à Bruxelles et en Wallonie, c'est d'abord pour moi une bonne occasion d'entrer en contact avec d'autres entrepreneurs qui sont sur la même longueur d'ondes que moi. Aujourd'hui, il existe des tas d'initiatives émergentes, de nouvelles expériences sont en train de se construire autour de processus qui respectent l'homme et l'environnement. Favoriser les échanges en réseau ne peut être qu'intéressant ».

www.vinomundo.be

Pour Pascale Desrumaux, directrice de Cannelle : « Etre client de Cannelle, c'est acheter un produit de qualité tout en soutenant un programme d'insertion sociale et professionnelle. Le projet offre en effet une formation de base alternative à des personnes peu qualifiées et les plonge dans un environnement professionnel ».

Cette directrice a souhaité s'engager dans la dynamique de la Guilde parce qu'elle est convaincue que la rencontre avec d'autres commerçants partageant une même vision de l'économie permettra de fédérer les énergies. « Ensemble, on est plus fort et on pourra construire une offre qui va mieux répondre aux demandes des clients qui sont de plus en plus sensibles à nos valeurs ».

Contact : avenue du Fré, 82
à 1180 Uccle - 02/372 32 12
Contact : rue Philomène, 37
à 1030 Schaerbeek - 02/250 35 66

Pour M. Lorthioir, l'un des deux patrons de Votre Marché vert : « Adhérer à la Guilde, c'est d'abord affirmer l'identité de son entreprise. En posant ce choix, on inscrit son image de marque dans un mouvement plus large, qui dépasse l'initiative individuelle ».

A côté de cet impact sur l'image de marque, monsieur Lorthioir nourrit aussi l'espoir de profiter de l'effet réseau pour trouver de nouveaux producteurs régionaux afin de progresser encore dans un approvisionnement prioritairement orienté vers des circuits aussi courts que possible, question de cohérence.

Contact : avenue du Fré, 82
à 1180 Uccle - 02/372 32 12

Votre commune est-elle Commune pour la Birmanie ?
Réponse page 2



Choisissez le projet que vous voulez soutenir via www.financite.be. Financité

Mon argent n'est pas tabou

La forme la plus aboutie de l'épargne solidaire consiste à mettre (une partie de) son épargne à la disposition d'une association ou d'une coopérative qui l'utilisera soit pour financer directement ses propres activités, soit pour, à son tour, soutenir des projets sociaux, environnementaux ou culturels. Le rendement économique pur n'est dès lors pas le premier but recherché.

Mais quelle mouche pique donc ceux qui épargnent de manière solidaire ? Réponses de trois « vieux de la vieille » qui font du solidaire sans en avoir l'air.



Michel de Wasseige
Pour pouvoir anticiper les besoins, le secteur associatif a absolument de financement alternatif.

Michel de Wasseige a été un pionnier du crédit alternatif comme directeur durant 15 ans de Crédal, une coopérative qui accorde des crédits au secteur de l'économie sociale et des microcrédits à des personnes qui veulent démarrer une activité économique en y créant leur propre emploi. Aujourd'hui, Michel de Wasseige se consacre à la coordination du secteur de l'économie sociale et au lancement d'un nouveau concept d'entreprise collective, la coopérative d'emploi.

La dimension solidaire réside dans l'apport au secteur associatif de moyens financiers alternatifs. Cette dimension du financement alternatif est très importante, fondamentale même. Une des forces du secteur associatif (et coopératif) est sa capacité d'anticiper et de répondre à de nouveaux besoins. Pour pouvoir le faire, il lui faut des moyens, de nouveaux financements. Le secteur associatif est souvent dépendant de subsides ou d'apports de ses membres. Ces derniers sont réduits ; quant aux subsides, ils sont contraignants. Ils sont importants mais pas suffisants car ils ne peuvent être utilisés que dans des cadres définis ne permettant pas la créativité et l'anticipation. En complément des subsides, le financement alternatif permet au secteur de se développer librement et de mieux répondre à ses finalités. Le secteur de l'économie sociale a besoin de capitaux plus « autonomes et innovants ».

Crédal ne serait pas aujourd'hui ce qu'il est s'il n'avait pu se développer grâce aux moyens apportés par le financement alternatif. Ces ressources ont permis entre autres de développer une agence conseil ou d'alimenter un fonds de garantie grâce auquel la coopérative de crédits a pu se développer et prendre des risques à la fois plus grands et mieux mesurés.

Les pouvoirs publics doivent financer le culturel, le social, la formation, l'insertion, mais en plus il faut du financement alternatif, libre, parce que le jour où ce sont des fonctionnaires et ministres qui décideront de ce que doit être la culture ou le social, le secteur ne sera plus créatif, ou en tous cas, plus suffisamment.



Jacques Vellut
L'important, c'est de savoir que l'argent a servi à quelque chose.

Après quelques années de travail en Inde, avec mon épouse, j'ai travaillé dans des ONG où j'étais responsable de sommes d'argent importantes tout en restant en contact avec les populations du Sud. C'est sans doute ce qui m'a sensibilisé à voir l'argent « autrement », comme un levier pour « changer des choses », plutôt que comme un « capital » à faire grossir. Très tôt, je suis devenu coopérateur de Crédal et d'Alterfin. J'investis aussi une partie de mon épargne dans des coopératives comme, par exemple, l'éolienne Energie 2030 du côté d'Eupen, l'éolienne des enfants à Finnevaux, ou encore la Ferme du Hayon, en Gaume. Quand j'apprends l'existence de projets de ce type, j'essaie de les encourager.

En ce qui concerne les Ecus Baladeurs, nous n'étions pas des pionniers. Plusieurs groupes d'épargne de proximité comme l'Aube, le Pivot, la Fourmi solidaire existaient avant nous. D'autres ont disparu depuis. Mais en tant qu'asbl, ces groupes d'épargne de proximité ne pouvaient légalement pas lancer d'appels publics à l'épargne. Nous, nous voulions être ouverts et nous ménager la possibilité d'accueillir de nouveaux membres à n'importe quel moment. Nous avons donc pris le temps nécessaire pour réfléchir à la rédaction de nos statuts en y intégrant une petite originalité. On a décidé que l'argent restera chez les membres. Ceux-ci le mettent simplement à la disposition des Ecus Baladeurs. Quand on accorde un prêt, ce sont donc les membres qui prêtent, à titre personnel, mais au nom des Ecus Baladeurs et selon les modalités décidées en assemblée générale. Et en cas de non-remboursement, nous restons tous solidaires, mais cela n'est pas encore arrivé en plus de 20 ans.

Dans notre groupe, chaque fois que nous recevons une nouvelle demande de prêt, deux membres rencontrent les demandeurs et apprennent ainsi à mieux connaître le projet, ses objectifs, ses difficultés, avant d'en faire rapport au groupe complet. C'est ce qui permet de concrétiser « l'intérêt social » de notre argent. Plutôt que de recevoir quelques centimes de plus sur notre compte à la fin de l'année, nous préférons savoir que notre argent a pu donner un coup de pouce à une initiative intéressante. Par exemple, les derniers projets qui ont été financés ont permis de rénover une salle communautaire du côté de Ciney, de rendre conforme aux exigences des pompiers une salle de réunion dans une maison d'accueil pour toxicomanes, ou encore d'aider la trésorerie d'un organisme qui accompagne des personnes surendettées.

Quand j'avais 12 ans, un prêtre chinois qui étudiait à Leuven, venait parfois en visite chez mes grands-parents. Un jour, il s'est amusé à prédire mon avenir dans les lignes de ma main : « Toi, tu seras banquier », m'a-t-il affirmé. En fait, je l'ai été d'une certaine façon mais un banquier solidaire. »

Luc Heymans
Quand on investit dans des parts de coopérateurs, on voit directement le return social de son investissement.

Personnellement, je préfère investir directement en parts de coopérateurs plutôt que dans un produit de partage solidaire (Ndr: produit financier classique d'investissement ou d'épargne dont une partie du rendement est reversée par la banque et/ou le client à une association). Je trouve que c'est plus transparent. On voit directement le return social de son argent.

Propos recueillis par Laurence Roland

FINANCÉ Magazine est une publication du RÉSEAU FINANCIEMENT ALTERNATIF. Édité à 120 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne et de nos partenaires : Crédal, la Fondation Saint-Paul, le Fonds de l'économie sociale et durable, Fortis.

Rédaction et abonnement : Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél : 02 / 340 08 60 - Fax : 02 / 706 49 06 - www.financite.be

Pour vous abonner à FINANCÉ Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).

Pour vous abonner au Cahier FINANCÉ, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).

Éditeur responsable : Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro : Bernard Bayot, Alexandra Demoustier, Eric Dewaele, Lise Disney, Jean-Denis Kestermans, Nathalie Lemaire, Paul Masson, Dominique Parizel, Jean-Marie Pierlot, Françoise Radermacher, Laurence Roland, Eric Toussaint, Céline Van Rompaye, Lydia Verleye.

Illustrations : Vince (www.vince-cartoon.be)
Graphisme et mise en page : Louise Laurent (www.louiselaurent.be)
Impression : Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)



Financité Soutenez notre action. Devenez membre.

SOLIDAIRE

Faites une action en or

Dans le chef des épargnents et des investisseurs, le critère de la durabilité et de la responsabilité sociale gagne chaque jour en importance. Fini le temps où l'on se souciait peu de l'utilisation qui était faite de ses économies... C'est pourquoi, certaines banques proposent désormais des produits financiers éthiques. Aujourd'hui, Fortis fait un pas de plus dans cette direction en permettant à ses clients de faire une action en or...

Si vous avez un peu d'argent de côté, vous détenez peut-être certains titres qui n'ont pratiquement plus aucune valeur (actions, obligations, strips VVPR, etc.). Des titres dont vous ne savez que faire mais que vous ne voulez pas vendre parce que les frais de vente seraient plus élevés que le gain obtenu. Pourtant, ces titres qui dorment ne vous rapportent rien. Résultat? Vous n'en faites strictement rien. Désormais, la situation n'est plus sans issue! Depuis peu, chez Fortis, vous pouvez en effet utiliser ces titres à des fins généreuses dans le cadre de l'opération «Faites une action en or».

Fortis propose désormais une offre intégrale d'investissements socialement responsables certifiés par des organismes indépendants.

LE PRINCIPE

Si vous êtes client chez Fortis, vous pouvez effectuer une bonne action en transférant à un consortium d'organisations partenaires les titres pratiquement sans valeur que vous détenez en compte titres. Ce transfert est totalement gratuit. Après avoir rassemblé un maximum de titres provenant d'investisseurs individuels, les organisations partenaires les revendent de façon groupée, ce qui permet de rendre l'opération intéressante. Le gain obtenu sert au financement de différents projets.

LES ORGANISATIONS PARTENAIRE

L'opération «Faites une action en or» a pour objectif de soutenir un consortium d'organisations francophones et néerlandophones:

- Fondation pour les Générations Futures / Stichting voor de Toekomstige Generaties
- Ligue des Familles
- Vredeseilanden
- Réseau Financement Alternatif
- Netwerk Vlaanderen

Chacune de ces organisations œuvre,

dans son domaine, à l'amélioration de notre qualité de vie:

- en travaillant à un monde meilleur pour tous ;
- en luttant contre les inégalités dans le monde ;
- en assurant la promotion de la finance éthique et solidaire.

L'opération «Faites une action en or» permet à ces associations d'accroître leur potentiel d'action.

COMMENT SE FAIT-IL QUE LES ORGANISATIONS RETIREDENT UN GAIN DE LA VENTE DE TITRES PRATIQUEMENT SANS VALEUR?

Les frais de vente et les droits de garde liés à vos titres sont des frais fixes. Pour les actions qui n'ont pratiquement plus aucune valeur, ces frais sont parfois même plus élevés que la valeur même de l'investissement.

Rassembler les titres d'un maximum de donateurs permet d'atteindre une valeur bien plus élevée alors que les frais de vente restent les mêmes. Votre geste se traduit donc en espèces sonnantes et trébuchantes pour une bonne cause!

**ET LES TITRES MATERIELS?**

Chez Fortis, le transfert des titres que vous détenez en compte titres est totalement gratuit. Mais il va de soi que vous pouvez aussi offrir les titres que vous possédez sous forme matérielle (dans un coffre par exemple).

Il vous suffit de les envoyer par la

poste au Réseau Financement Alternatif, chaussée d'Alsemberg 303-309 à 1190 Bruxelles. Le Réseau a été chargé par les organisations partenaires de rassembler ces titres papier, de les classer et de les revendre. Comme pour les titres dématérialisés, l'ensemble des bénéfices est intégralement reversé à l'opération «Faites une action en or».

COMMENT SAVOIR SI VOUS POSSÉDEZ DES TITRES DE FAIBLE VALEUR?

- Vous possédez des actions qui ne représentent plus qu'une fraction de leur valeur d'achat.
- Vous recevez de petits dividendes en actions ou des coupons d'actions étrangères. Ces dividendes en actions et ces coupons forment un nouvel investissement mais leur valeur est souvent faible.

➢ Vous possédez des titres en nombre insuffisant pour les échanger. C'est le cas, par exemple, quand une offre publique d'achat est payée en actions ou quand un groupe scinde ses activités en sociétés distinctes (spin off/spin out).

➢ Lorsqu'il y a eu souscription lors de l'introduction en Bourse d'une société, vous n'avez reçu qu'un nombre limité d'actions, pour une valeur totale faible.

➢ Vous possédez des strips VVPR. Ce sont en général des titres spécifiques de peu de valeur. Il ne vous sert à rien d'en garder plus que le nombre d'actions correspondantes. Le reste peut être cédé.

Comment faire une action en or?

Avec l'aide éventuelle de votre conseiller Fortis, vous analysez votre compte titres pour déterminer quels sont les titres dont vous pourriez vous défaire. Vous les transférez ensuite au n° de compte 013-1211674-65 via votre PC banking (attention: ce numéro est réservé aux clients Fortis). Ce transfert est totalement gratuit. C'est aussi simple que cela. Grâce à l'opération «Faites une action en or», vous faites le ménage dans votre portefeuille et... vous faites des heureux!

FORTIS

Pour en savoir plus, vous pouvez surfer sur www.actionenor.be ou former le +32 (0)2 413 49 44.

CADEAU RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Si vous êtes abonné au FINANCITÉ Magazine, contactez-nous par mail via le site www.financite.be. Les 20 premiers abonnés recevront un numéro spécial de « La Revue Nouvelle », consacré à l'économie sociale.

**SOLIDAIRE**

Un monde (économique) parfait?

Lorsque l'on parle d'économie solidaire - qui répond à des besoins délaissés par les services publics et les organisations marchandes - c'est bien joli mais n'est-ce pas juste une belle idée? L'économie ne serait-elle pas, au contraire, une machine folle, incontrôlable, que nous subissons? Si la vision d'un monde parfait semble utopiste, il existe néanmoins des pistes très concrètes pour mettre en œuvre une économie basée sur d'autres lois que celle de marché. À la veille des élections législatives, il n'est pas inutile de les rappeler.



L'économie ne se base pas uniquement sur des échanges en vue d'atteindre un intérêt financier, ce qu'on désigne par le **principe de marché**. L'économie est plurielle⁽¹⁾. D'autres comportements régissent les relations économiques entre les hommes et les femmes. Le **principe de redistribution** implique la présence d'une autorité centrale (l'Etat par exemple) qui assure une répartition plus égalitaire via différents prélèvements obligatoires. Le **principe de réciprocité**, quant à lui, détermine les prestations entre individus en vue de créer ou manifester un certain lien social entre eux. Bref, au-delà des lois du marché, d'autres comportements existent qui ne sont pas entièrement basés sur la volonté de la maximisation du profit.

Comme les pouvoirs publics, en qualité de régulateur de l'économie de marché, le citoyen a une responsabilité fondamentale par rapport à l'économie. Il exprime ses choix de

société dans l'isoloir mais aussi dans son supermarché. Acheter un vêtement sans vérifier s'il a été produit par un enfant ou dans une entreprise violant les droits fondamentaux des travailleurs est aussi grave que de voter en tirant au sort les personnes à laquelle on offre son suffrage, sans savoir si celle-ci défend des valeurs démocratiques et, notamment, les droits sociaux fondamentaux.

De la même manière, placer 1 000 € sur son compte d'épargne n'est pas sans incidence. Cet argent est utilisé par l'institution financière, il ne dort pas. La plupart du temps, l'épargnant ignore la destination que prend son épargne. Celle-ci pourra être investie ou prêtée à une entreprise dont l'activité permet de soutenir une dictature féroce ou dégrade l'environnement.

L'argent est un outil indispensable aux échanges économiques - à tout le moins, ils facilitent ces échanges. Mais si l'on n'y prend

pas garde et si elle n'est pas correctement régulée, la finance dépasse ce rôle instrumental pour devenir une fin en soi. Face à ce risque, le citoyen et l'Etat doivent veiller à ce que l'objectif de profit de l'économie de marché ne se fasse pas au détriment des droits sociaux et de l'environnement. S'agissant de la finance, il s'agit de veiller à ce que l'épargne n'irrigue que les entreprises qui s'insèrent dans cette logique de développement durable.

Au sein de cette finance, appelée «éthique» ou «socialement responsable», existe un noyau dur, l'épargne «solidaire». Elle vise à favoriser la cohésion sociale par le financement, grâce à la solidarité, d'activités de l'économie sociale et investit en conséquence dans les entreprises qui font de la responsabilité sociale, non l'appendice d'une activité lucrative, mais l'essence même de leur engagement.

A la veille des élections législatives, voici quelques pistes qui permettront de soutenir ces enjeux prioritaires.

LABEL ET INDICATEURS EUROPÉENS DE L'ÉPARGNE SOLIDAIRE

Les produits de la finance solidaire sont de plus en plus nombreux en Europe. Afin de favoriser une évolution commune à l'échelle européenne et d'asseoir ainsi la notoriété de ces finances solidaires, la Febea⁽²⁾, Finansol⁽³⁾ et le Réseau Financement Alternatif ont entrepris, dès fin 2005, de codiriger une étude «Finurosol». Celle-ci a permis d'établir un état des lieux de la finance solidaire dans 7 pays de l'Union européenne et de définir, au niveau européen, un label et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la finance solidaire.

Proposition

Soutenir la mise en oeuvre, en Belgique, du nouveau label européen qui distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits

NOUVELLE CATÉGORIE D'OPC⁽⁴⁾

Les entreprises qui font de la responsabilité sociale, l'essence même de leur engagement offrent souvent une rentabilité moindre aux investisseurs. Ceci handicape leur financement. Il en va de même des instituts de microfinance qui développent leurs activités dans les pays en développement.

Proposition

Une mesure consisterait à créer un véhicule financier, une nouvelle catégorie d'OPC, qui favoriserait les prises de participation dans ces secteurs et leur amènerait ainsi les financements dont ils ont besoin.

INCITANTS FISCAUX

Les personnes qui ont souscrit au Fonds de l'Économie sociale et durable, tout comme, plus récemment, celles qui ont souscrit au Fonds Energie, ont bénéficié d'une réduction d'impôt.

Proposition

Pourquoi ne pas accorder le même avantage fiscal aux particuliers qui utilisent les outils traditionnels de financement de l'économie sociale et durable ou le nouveau véhicule financier à pour l'économie sociale et durable et le microcrédit. Une autre proposition serait d'accorder une réduction du pré-compte mobilier de 15 à 10 % sur les instruments financiers qui investissent au moins 5 % de leurs actifs dans l'économie sociale et durable.

Bernard Bayot

⁽¹⁾ Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 1994.

⁽²⁾ Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives (www.febea.org)

⁽³⁾ Collectif des acteurs du secteur des finances solidaires français (www.finansol.org)

⁽⁴⁾ Organisme de Placement Collectif. Il gère les capitaux versés par un groupe d'investisseurs.

Cet article présente quelques exemples d'actions. La version complète sera publiée dans un mémorandum très prochainement.

Changer le bois en électricité?
Réponse page 7



Des soins gratuits pour les plus démunis

Médecins du Monde est une ONG internationale. Sa filiale belge intervient principalement en Afrique où des volontaires assurent des missions à long terme pour améliorer durablement l'accès aux soins. À côté de leurs interventions en RDC, au Mali ou au Burundi, ils travaillent aussi tout près de nous, en Belgique, avec le même souci: apporter des soins de santé à ceux qui n'y ont pas ou difficilement accès.

Ils sont quelques dizaines – médecins spécialistes, généralistes ou assistants sociaux – qui ont décidé de donner leur temps, quelques heures par semaine, pour aider les autres. Irma Bellis, coordinatrice des missions belges, fait partie de ceux-là. Un après-midi par semaine, elle tient la permanence «Parle avec Elles» dans le quartier des Marolles avec une autre «écoutante» et une gynécologue.

La consultation «Parle avec Elles» est l'une des missions belges que mène Médecins du Monde.

Chaque semaine, des femmes poussent la porte de la consultation pour des problèmes médicaux mais aussi pour discuter de soucis personnels ou financiers dont elles ne peuvent pas toujours s'ouvrir auprès de leur entourage. Le rôle d'irma est alors de les conseiller et de les guider dans leurs démarches. «Quand elles viennent nous voir elles sont souvent très préoccupées par leur santé, parce qu'à défaut de trouver de l'aide, elles ont laissé leurs problèmes s'accumuler. Comme en général leurs problèmes de santé se greffent sur des questions existentielles, le tout paraît insurmontable» explique Irma Bellis.

Irma souhaiterait que ce service soit offert à plus de monde et que les locaux soient aménagés de manière plus chaleureuse pour que les visiteuses puissent se confier plus facilement.



La permanence «Parle avec Elles» offre aux femmes qui le désirent une aide médicale mais aussi une oreille attentive.

Agir

FAITES UNE ACTION EN OR

Certains de vos titres ne vous rapportent (pratiquement) rien? Offrez-les à des projets solidaires... Vous permettrez à 5 associations de renforcer leurs activités.

Vous êtes client chez

CBC / KBC / Bolero
CENTEA
DELTA LLOYD BANK
DELTA LLOYD SECURITIES
DEXIA
DIERICKX, LEYS & CIE
FORTIS
KEYTRADE BANK
PETERCAM
VAN MOER SANTERRE
AUTRES BANQUES ?

Plus d'infos sur www.actionenor.be



Faites connaître la finance solidaire autour de vous. Financié magazine

SOUTENEZ NOTRE ACTION

En devenant membre de Réseau Financement Alternatif, vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique mais aussi sociale, environnementale et humaine.

En devenant membre,
→ vous recevrez le nouveau Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique (vendu au prix de 9,5 euros);
→ vous ferez entendre votre voix en participant à aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif;
→ vous recevrez un abonnement d'un an au FINANCéité Magazine (valeur 10 euros)

Pour devenir membre, il suffit de verser 25 euros sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

À la fois conçu comme un magazine d'action et de réflexion, le FINANCéité Magazine a comme objectif de vous informer sur la finance citoyenne. Un an après sa création, il nous a paru important d'évaluer le travail accompli et de connaître votre avis. Rendez-vous sur www.e-copoll.be et remplissez le questionnaire. Quelques minutes seulement suffiront pour le compléter.

Les 10 premiers répondants recevront le livre *Comprendre l'économie sociale et solidaire de Nicolas BARDOS-FELTORONYI*, paru aux éditions Couleur Livres (2006).



Le monde selon Rebecca Adamson

De mère Cherokee et de père suédois, Rebecca Adamson a pris conscience de ses racines indiennes avec ses grands-parents maternels. Depuis lors, elle n'a de cesse de se battre pour faire reconnaître les droits des communautés tribales, leur mode de vie et la richesse de leur culture. Elle gagne son premier combat en 1975 lorsque le Congrès vote une loi qui autorise les Indiens d'Amérique à diriger leurs propres écoles et à gérer eux-mêmes les différents aspects de la vie quotidienne des réserves. Trente ans plus tard, ce n'est pas tant pour sauver le mode de vie des indigènes qu'elle se bat mais pour sauver la planète entière.

donne un droit de propriété équitable dans ce système. La coopération est la clé. Personne ne peut se targuer d'un avantage intrinsèque sur les autres.

FINANCéité: *Si ces deux manières de voir le monde sont si différentes, comment peuvent-elles se concilier dans un monde où l'économie à l'occidental» se généralise ?*

R.A.: D'ici vingt ans, les économies de subsistance vont totalement être balayées par la globalisation d'intérêts extérieurs, rivalisant à qui mieux mieux pour exploiter les terres et les ressources naturelles des indigènes. La survie de tous est menacée, à moins que les forces de l'économie occidentale, prévue pour dominer, finissent par s'aligner sur des valeurs de plus grande humanité.

La transformation de nos modes de production industriels vers une économie de l'information va aussi transformer les formes d'organisation centralisées, gérées d'en haut, en un système plus décentralisé, basé sur des unités de décision indépendantes. Notre système financier actuel, contrôlé par un seul et unique ordinateur central qui verrouille tous les marchés financiers, sera-t-il à même de s'adapter aux défis de demain?

FINANCéité: *Donc, il n'y a pas de conciliation possible ?*

R.A.: Le marché boursier est florissant. Il rapporte de plus en plus d'argent chaque jour. Et pourtant, on nous dit qu'il n'y a plus de sous

dans les caisses pour l'enseignement, la santé ou l'aide à l'enfance défavorisée. Ce que j'appelle le vrai monde de production économique – entreprises, fermes, commerces, écoles, hôpitaux, infrastructures de transport – continue, à l'image des économies indigènes, de faire le lien entre la création de richesses et les ressources humaines et naturelles. Mais ce que j'appelle le monde virtuel de la finance pure – où l'on achète et vend des devises, des options, des produits dérivés – est en train de créer une richesse qui est complètement détachée du monde économique des hommes.

FINANCéité: *C'est-à-dire? En quoi consiste l'économie indigène?*

R.A.: Pour la plupart des «non-natifs», l'économie de subsistance indigène repose simplement sur la chasse, la pêche et l'élevage. Pour l'indigène, la subsistance incarne une manière à ce qu'il reflète et incarne les valeurs et les croyances selon lesquelles nous pouvons tous vivre et prospérer? Jamais nous n'avons pu prendre conscience de façon aussi criante de la responsabilité de notre évolution, ou plutôt de notre survie. L'interdépendance des êtres humains, la nécessité des échanges, reviennent comme des évidences de la vie en soi. Ceci nous ramène à une ancienne, très ancienne sagesse. Qui sera aussi la sagesse de nos futurs anciens.

Propos recueillis par Laurence Roland



Au-delà de son combat pour la culture indigène, c'est un retour à une économie basée sur les valeurs tribales qu'elle défend, non par nostalgie mais parce que le système de la finance pure ne peut soutenir une société productive vivante.

En 1975, 80 % des échanges du commerce extérieur concernaient l'« économie réelle ». Aujourd'hui, ils en concernent 2,5 %. Le système de la finance pure domine toute l'économie. Selon Alan Greenspan, ce système est d'ailleurs insoutenable pour lui-même.



FINANCéité: *C'est-à-dire? En quoi consiste l'économie indigène?*

R.A.: Selon Alan Greenspan, le système de la finance pure est insoutenable pour lui-même. Alors, allons-nous le laisser imploser? Ou bien, en tant qu'acteurs auto-organisés de la société, allons-nous adapter notre système de manière à ce qu'il reflète et incarne les valeurs et les croyances selon lesquelles nous pouvons tous vivre et prospérer? Jamais nous n'avons pu prendre conscience de façon aussi criante de la responsabilité de notre évolution, ou plutôt de notre survie. L'interdépendance des êtres humains, la nécessité des échanges, reviennent comme des évidences de la vie en soi. Ceci nous ramène à une ancienne, très ancienne sagesse. Qui sera aussi la sagesse de nos futurs anciens.



Financié magazine Devenez investisseur solidaire.

Épargner/Investir

LES PRODUITS FINANCIERS ÉTHIQUES ET SOLIDAIRES EXISTANTS SUR LE MARCHÉ BELGE FRANCOPHONE

Investissement solidaire (en vert dans le tableau):



Partage solidaire (en orange dans le tableau):



⊕ Le promoteur cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix.

⊕ Vous pouvez céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix.

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1)	INVESTISSEMENT MINIMUM	RENDEMENT	QUI SOUTIENT?	TYPE DE PROJETS OU ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES
INVESTISSEMENT COLLECTIF						
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	1	Pas de montant minimum	Pas de rémunération de l'épargne		Investissement uniquement dans des projets ou entreprises actives dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, la santé et la culture.
Obligations	FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE	1	(Période de souscription écoulée)	3,125% + réduction d'impôt égale à 5% de l'investissement		Investissement uniquement dans des projets ou entreprises de l'économie sociale et durable en Belgique.
Parts de coopérateur	ALTERFIN	1	62,5 EUR	1,5%		Investissement uniquement dans des projets dans les pays en voie de développement, dans les relations Nord-Sud.
Parts de coopérateur	CREDAL	1	10,100 ou 500 EUR selon la formule	Pas de rémunération du capital ou couvrant le taux d'inflation, selon la formule		Investissement uniquement dans des ASBL et entreprises d'économie sociale et actives dans la lutte contre l'exclusion.
Parts de coopérateur	INCOFIN	1	130,20 EUR	Actuellement, pas de rémunération du capital. Dividende prévu sous peu.		Investissement dans des projets rentables et durables en Amérique latine et en Afrique via des institutions de microfinance.
Parts de coopérateur	OIKOCREDIT-BE	1	250 EUR	Max 2%		Investissement uniquement dans des projets dans les pays en voie de développement.
COMPTE ÉPARGNE OU À TERME						
Compte épargne	BANQUE TRIODOS	0	Pas de montant minimum	1,5 % (taux de base)	⊕ (en option)	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
Compte épargne Plus	BANQUE TRIODOS	0	3.700 EUR	2 % (taux de base)	⊕ (en option)	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
Compte de Participation Nord-Sud	BANQUE TRIODOS	0	Pas de montant minimum	1,5 % (taux de base). Ce taux augmente si vous êtes actionnaire d'Alterfin (jusqu'à 2% maximum).	⊕	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice du Fonds de garantie d'Alterfin ou à tout autre association active dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
Compte à terme	BANQUE TRIODOS	0	2.500 EUR	1 an: 2,80% - 2 ans: 3,00% 3 ans: 3,15% - 4 ans: 3,20% 5 ans: 3,30%	⊕ (en option)	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
Epargne Cigale	FORTIS BANQUE	0	Pas de montant minimum	1,5 % (taux de base)	⊕ (en option)	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
FONDS DE PLACEMENT						
AlterVision Balance Europe	FORTIS BANQUE	2 50% actions - 50% obligations	+/- 330 EUR	8,68% *	⊕	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
AlterVision Croix Rouge	FORTIS BANQUE	1 75 % obligations - 25 % actions	+/- 1.430 EUR	3,41% *	⊕ (en option)	Partage uniquement au bénéfice de la Croix-Rouge.
Evangelion	FORTIS BANQUE	1 20 % actions, 70% obligations, 10% instruments du marché monétaire libellé en EUR	+/- 275 EUR	3,18% *	⊕	Partage uniquement au bénéfice de la Fondation Saint Paul (formation à l'Évangile et au soutien aux médias chrétiens).
Triodos Values Fund European Bonds	BANQUE TRIODOS	1 100 % obligations	+/- 250 EUR	0,61% *	⊕	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
Triodos Values Fund International Equities	BANQUE TRIODOS	3 100 % actions	+/- 250 EUR	10,41% *	⊕	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
Triodos Values Pioneer Fund	BANQUE TRIODOS	6 100 % actions	+/- 250 EUR	N.C.	⊕	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	5 100 % actions	+/- 120 EUR	N.C.	⊕	Partage solidaire au profit du WWF
Clean Energy	VAN MOER SANTERRE	N.C.	1000 EUR	N.C. (capital garanti à terme à 90%)	⊕	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
PRODUIT D'ASSURANCES						
Ethico Invest	ETHIAS ASSURANCES	4 + 50% en actions	+/- 120 EUR	7,12% *	⊕ (en option)	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
INVESTISSEMENT DIRECT						
Parts de coopérateur	ALLONS EN VENT	1	100 EUR	2 % (6 % à partir du remboursement de l'éolienne)		Investissement dans la fabrication et l'exploitation d'une éolienne située dans la région de Huy.
Actions	SOCIETE DES SPECTATEURS DU CINÉMA ARENBERG	Risque élevé	50 EUR	Pas de dividende (peut-être des places de cinéma)		Investissement dans la Société des Spectateurs du Cinéma Arenberg pour permettre la sauvegarde et le développement du cinéma.
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	1	Pas de montant minimum (Période de souscription écoulée)	A titre indicatif, dividende 2005: 1,50 euro par certificat (fin 2005, valeur intrinsèque par certificat: 67 euros)		Investissement dans le capital de la banque Triodos.
Parts de coopérateur	ESPACE KEGELJAN	1	50 EUR	2%		Espace Kegeljan (éco et bio-rénovation d'un bâtiment à Namur pour héberger des associations).
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	1	500 EUR	0 ou 3 %, selon la formule		Investissement dans OXFAM-Solidarité pour la réduction de sa dette.
Respect+	OXFAM - MAGASINS DU MONDE	1	250 EUR	0, 3 ou 4 % selon la formule choisie		Investissement dans OXFAM Magasins du Monde pour le développement de leurs activités

(1) le risque se calcule sur une échelle allant de 0 à 6. 6 étant le risque le plus élevé

* Rendement sur un an à titre indicatif (1/3/07).



Souscrivez des produits solidaires via www.financite.be.

Financité
magazine